BUREAU BURKINABE
DU DROIT D'AUTEUR
- - - - - -
SECRETARIAT GENERAL
- - - - - -
DIRECTION DE LA DOCUMENTATION
GENERALE ET DE LA REPARTITION
SERVICES DROIT D'AUTEUR DROITS VOISINS

BURKINA FASO
- - - - - -
UNITE- PROGRES- JUSTICE

N° / / / / / / / / / / /

BULLETIN DE DECLARATION D'ŒUVRE LITTERAIRE OU DRAMATIQUE SANS MUSIQUE

TITRE DE L'ŒUVRE : ……..SOUS TITRE :……
CATEGORIE : ……GENRE :……..DUREE :……FORMAT :……NOMBRE D'ACTES : ……
AUTRES SPECIFICITES : ……..
DATE ET PREMIERE UTILISATION PUBLIQUE : ……

QUALITE	NOM ET PRENOM(S) DES AYANTS DROIT	SOCIETE	REPARTITION	SIGNATURE

NB : QUALITE : A : Auteur ; SC : Scénariste ; R : Réalisateur ; TR :Traducteur ; AD : Adaptateur ; E= Editeur ;

Fait à ……,le…….. LE CHEF DE SERVICE